



Comité de projet de la Ferme éolienne des Trévis

Commune de Saint-Paul-du-Bois

Yann RICORDEL

– Chargé de Concertation

Lucas CHARRON

– Chef de projets éolien





| Sommaire

01 CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE

02 DESCRIPTION DU PROJET

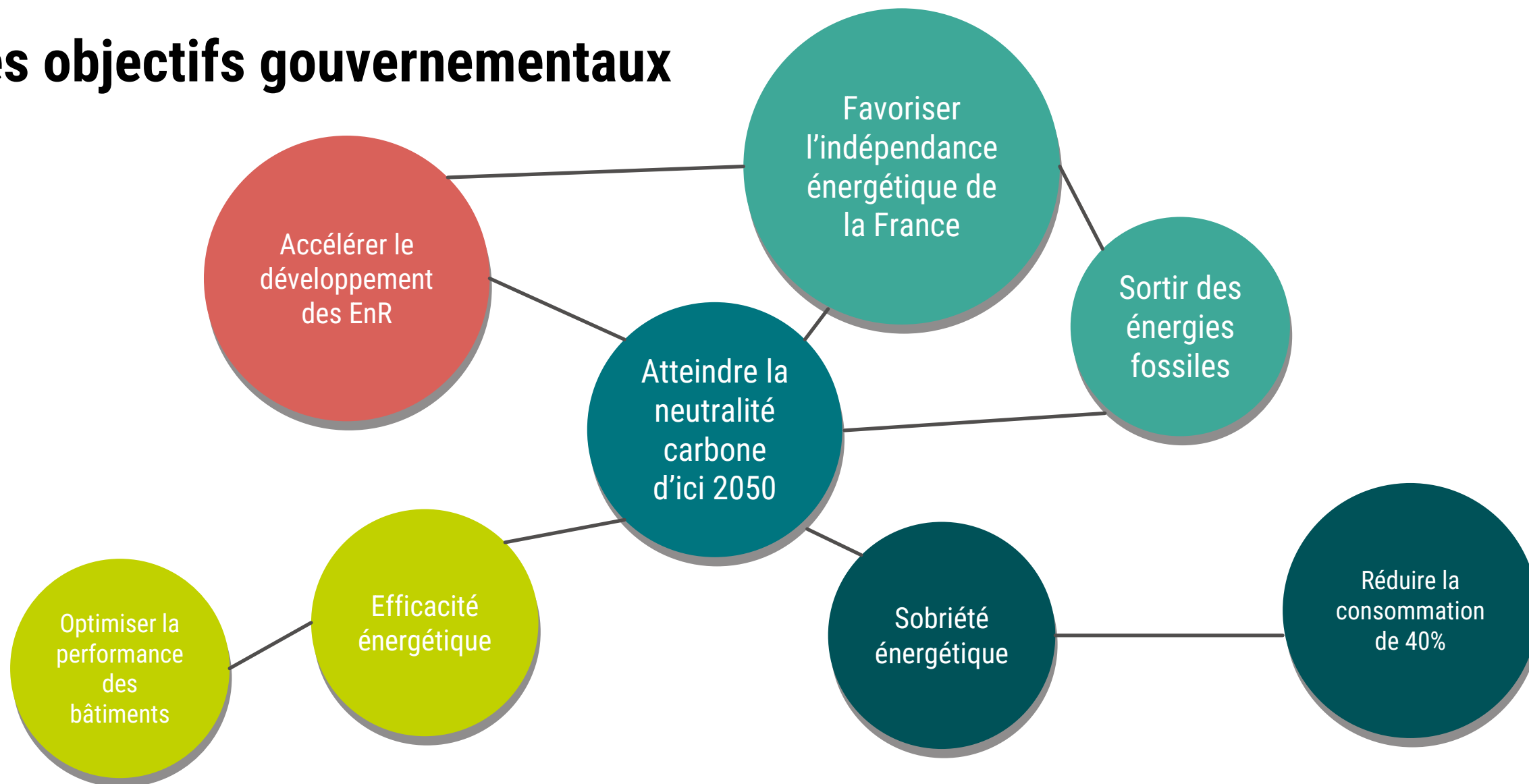
03 VOTRE INTERLOCUTEUR

04 LE COMITE DE PROJET



01 Contexte énergétique

Les objectifs gouvernementaux



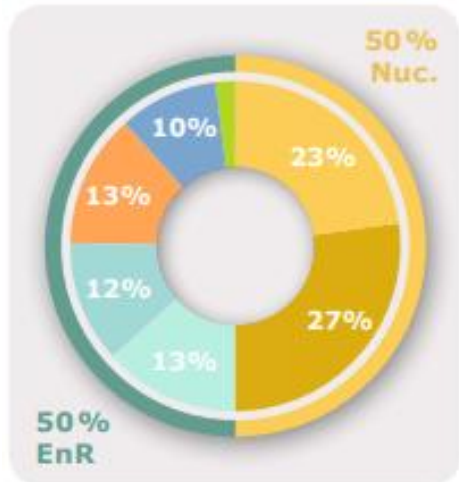
On a besoin des EnR ! (Les futurs énergétiques 2050 – RTE)

N03

EnR + nouveau
nucléaire 3

50% EnR

50% Nucléaire



6 scénarii

M0

100% EnR en 2050

100% EnR

Éolien terrestre
~ **74GW** (x4)

Capacités installées



Solaire
~**70 GW** (x7)



Éolien terrestre
~**43 GW** (x2,5)



Éolien en mer
~**22 GW**



Nucléaire historique
24 GW



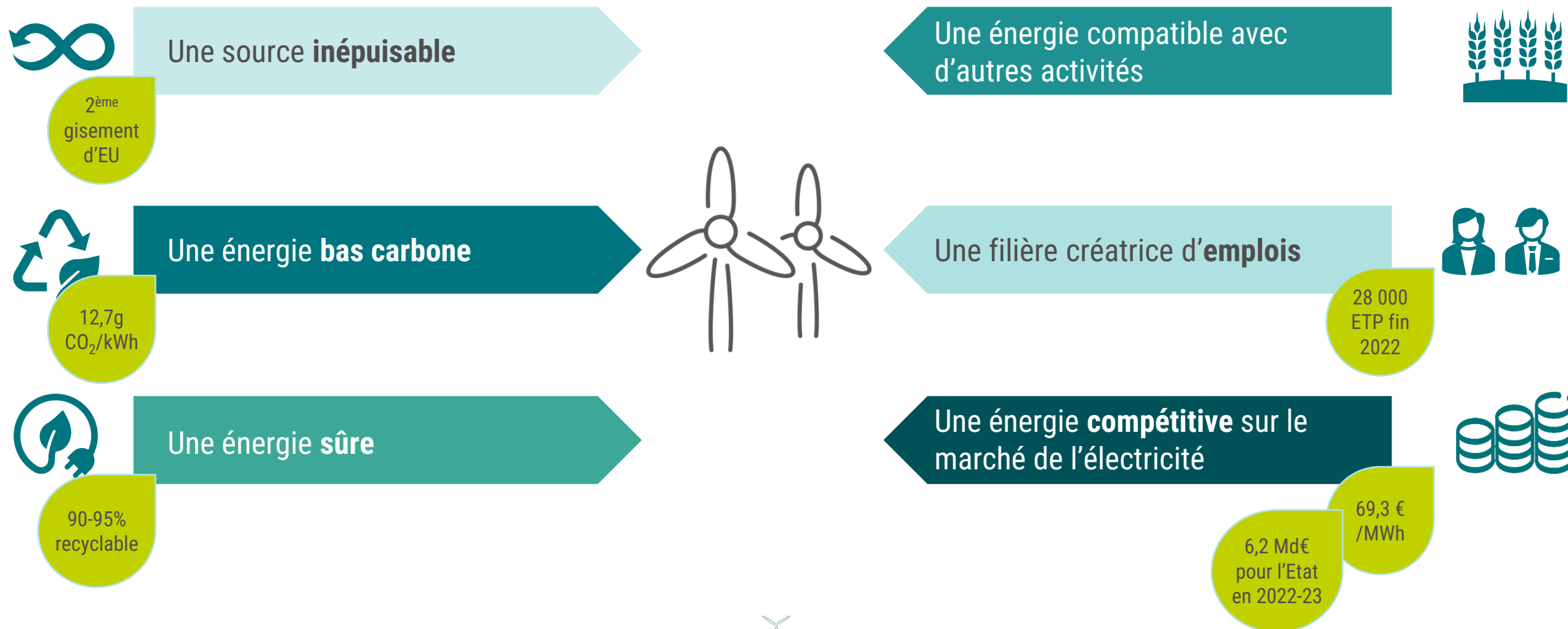
Nouveau nucléaire
~**27 GW** (soit ~14 EPR
+ quelques SMR)

Scénario extrême le moins favorable à l'éolien :

Trajectoire industrielle maximale atteignable par la filière
nucléaire = 50% nucléaire à l'horizon 2050

=> Il faudrait multiplier par 2,5 l'éolien terrestre

Les atouts de l'éolien



Bilan et objectifs en région

En Pays de la Loire,

1 380 MW installés au 30/06/2024

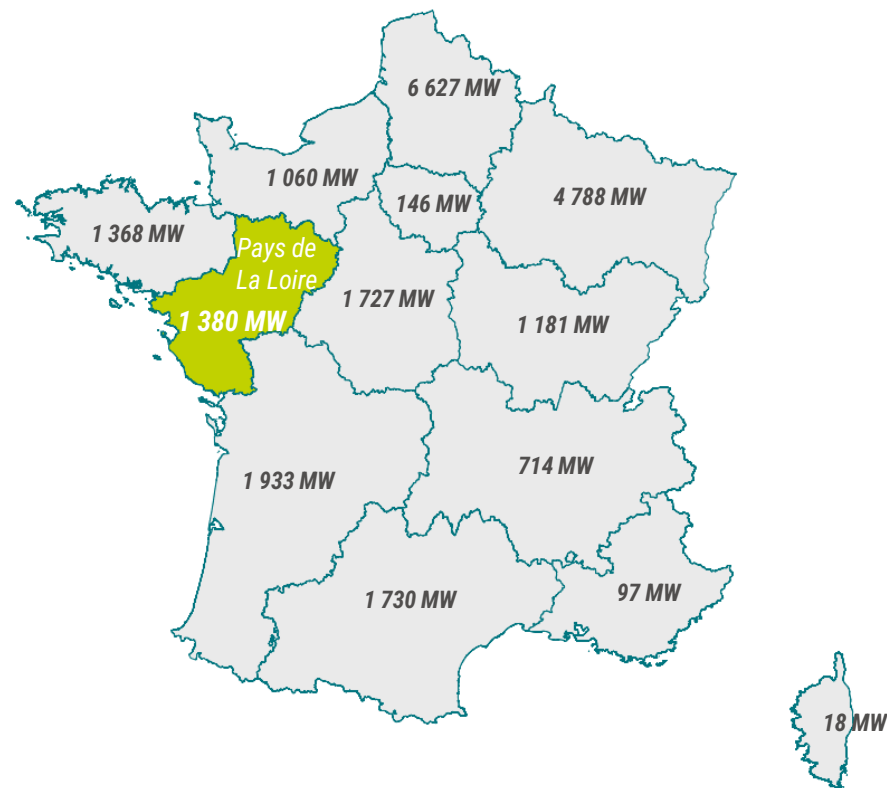
La production éolienne en 2022 était d'environ **2,9 TWh**

(Source : bilan électrique 2022 – RTE – Pays de la Loire)

L'objectif régional retranscrit dans le SRADDET est de :

✎ **4,5 TWh** pour 2030

✎ **6 TWh** pour 2050

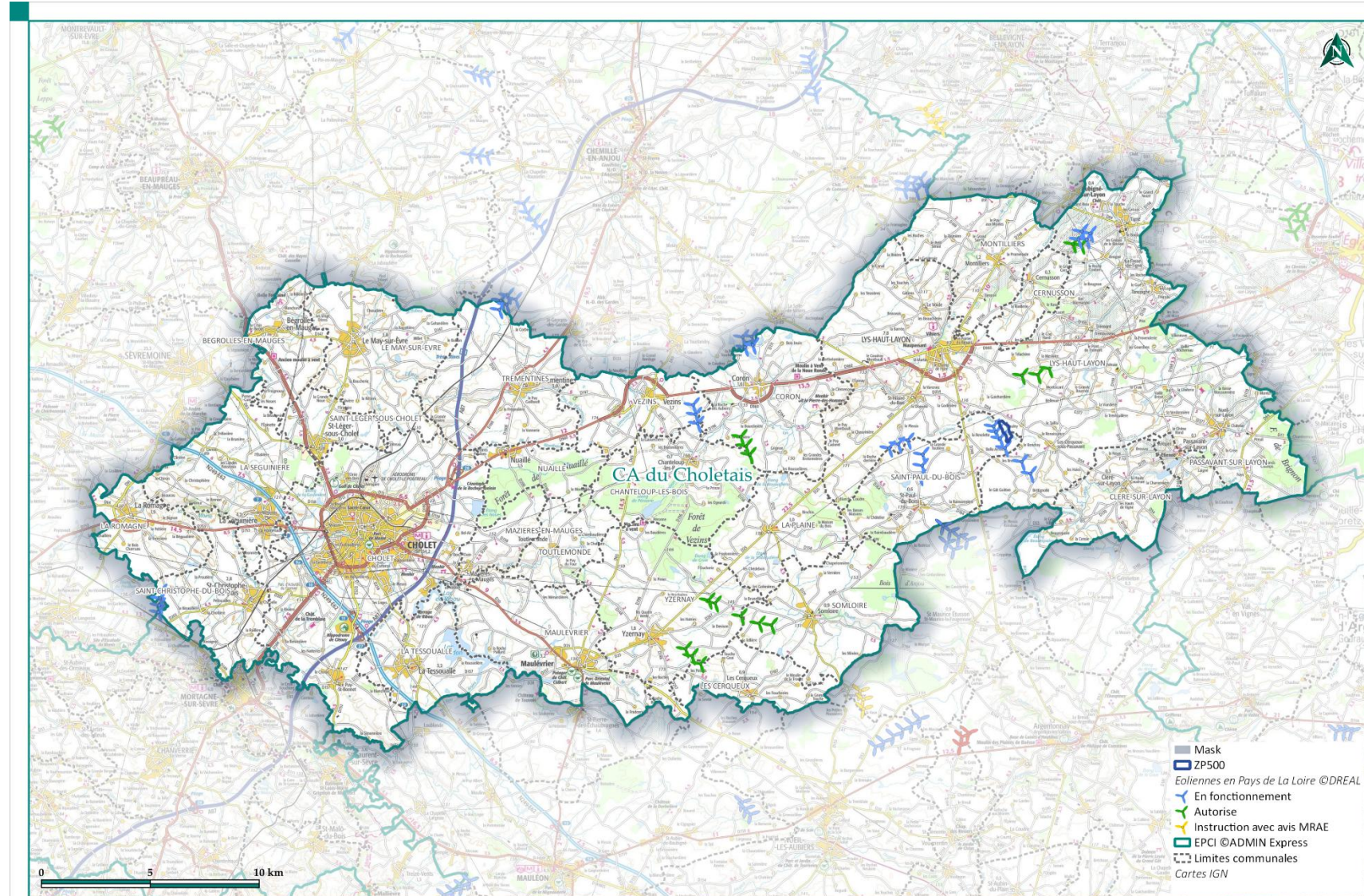


Puissance installée au 30/06/2024*

Source : *Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord de l'éolien, deuxième trimestre 2024 », août 2024

L'éolien sur le territoire

- 5 parcs en exploitation
- 4 parcs autorisés



Bilan électrique du territoire

Source: openservices.enedis.fr/bilan-de-mon-territoire (chiffres année 2023)

EPCI:

⚡ RATIO DE PRODUCTION / CONSOMMATION

2023 Évolution sur 5 ans

173 186 MWh produits ⓘ

654 365 MWh consommés ⓘ

Soit un ratio de
26,5 %

La consommation de votre territoire est donc **3,8 fois supérieure** à la production électrique locale.

(hors productions nucléaire, éolienne off-shore et thermique non renouvelable raccordées au réseau exploité par RTE)

Consommation par secteur

654 365 MWh consommés au total ⓘ

Industrie	Résidentiel	Tertiaire	Agriculture	Inconnu
37,8 %	32,3 %	26,5 %	3,3 %	0,1 %
247 488,4	211 671,6	173 297,1	21 503,7	404,4



PRODUCTION

C'est la quantité d'énergie produite et injectée sur le réseau public d'électricité. Elle s'apparente à un volume et se mesure en kilowatts heures (kWh).
1 MWh = 1 000 kWh.

173 186 MWh produits au total ⓘ
dont renouvelable RTE : **0 MWh**



Éolien	79 %
Photovoltaïque	16 %
dont résidentiels et petits professionnels :	
Bioénergies	5 %

Département:

⚡ RATIO DE PRODUCTION / CONSOMMATION

2023 Évolution sur 5 ans

967 302 MWh produits ⓘ

4 590 995 MWh consommés ⓘ

Soit un ratio de
21,1 %

La consommation de votre territoire est donc **4,7 fois supérieure** à la production électrique locale.

(hors productions nucléaire, éolienne off-shore et thermique non renouvelable raccordées au réseau exploité par RTE)

Consommation par secteur

4 590 995 MWh consommés au total ⓘ

Résidentiel	Tertiaire	Industrie	Agriculture	Inconnu
40,2 %	28,6 %	25,8 %	5,3 %	0,1 %
1 844 107,5	1 312 573,2	1 186 155,6	244 105,9	4 053,0



PRODUCTION

C'est la quantité d'énergie produite et injectée sur le réseau public d'électricité. Elle s'apparente à un volume et se mesure en kilowatts heures (kWh).
1 MWh = 1 000 kWh.

967 302 MWh produits au total ⓘ
dont renouvelable RTE : **0 MWh**



Éolien	50 %
Photovoltaïque	30 %
dont résidentiels et petits professionnels :	
Bioénergies	16 %
dont résidentiels et petits professionnels :	
Autres	4 %

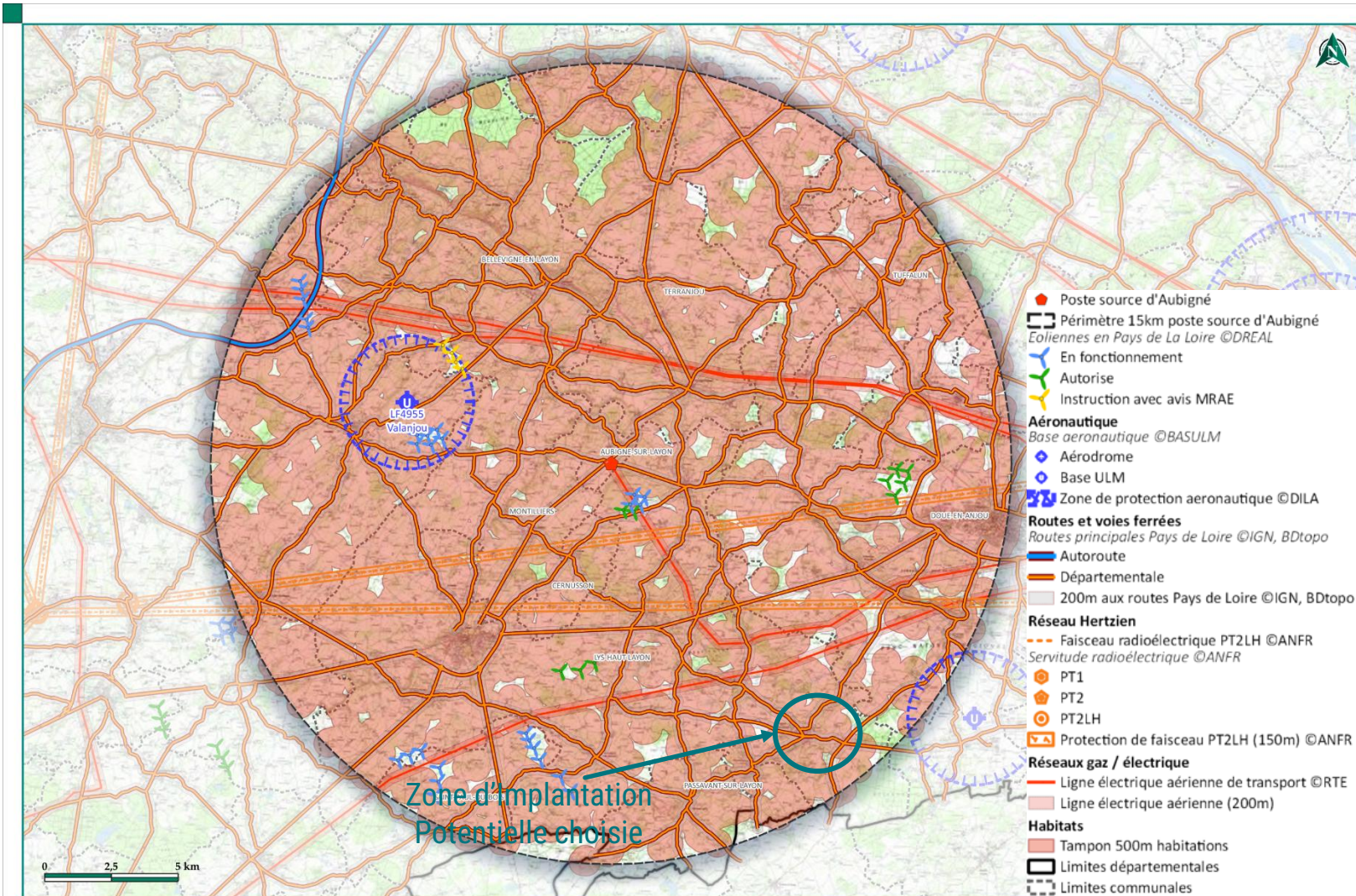


| Questions / Réponses



02 Description du projet

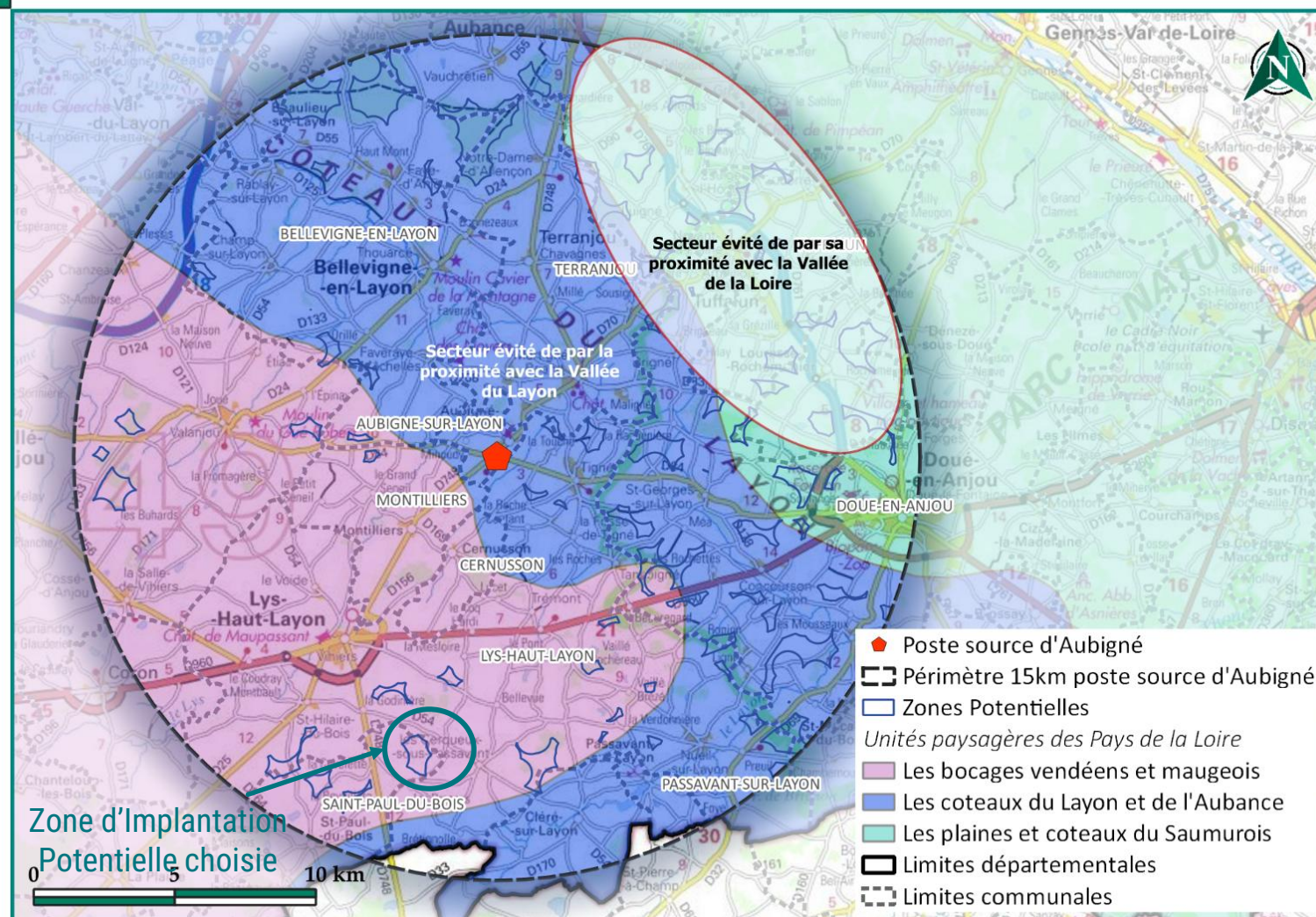
Choix de la localisation du site



Choix de la localisation du site

Qualité de la zone d'implantation potentielle (ZIP) choisies:

- Privilégier les extensions de parcs existants
- Evitement et éloignement avec les secteurs sensibles pour la biodiversité
- Evitement des unités paysagères des coteaux du Layon, de l'Aubance, et du Saumurois (paysage viticole emblématique du département)



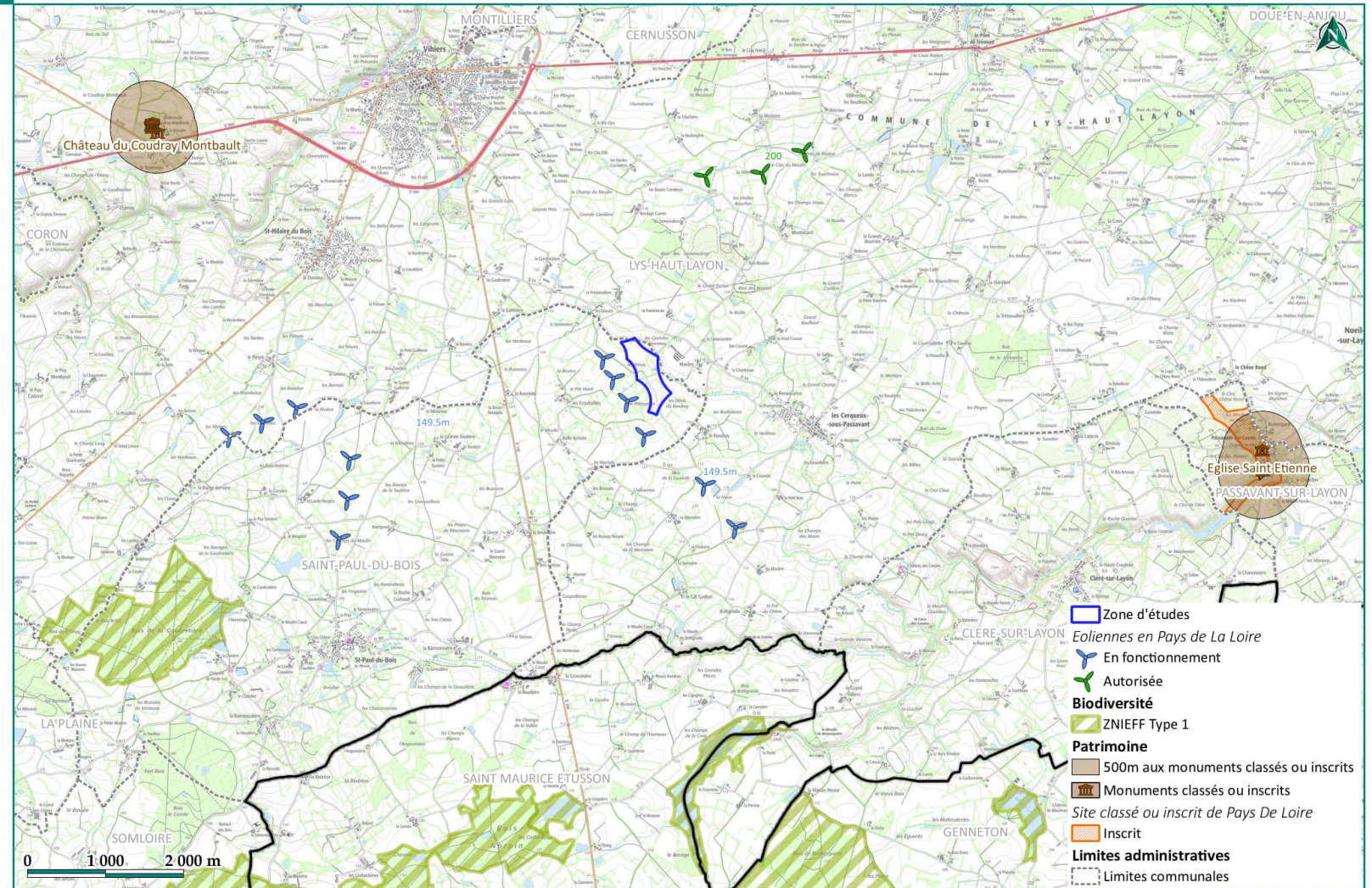
Contraintes environnementales et paysagères

■ Patrimoine naturel

-ZIP à plus de 4 km des zones à enjeux les plus proches : Etang de Beaurepaire (4km); Bois d'Anjou (5km), Bois de la Gaubretière (5,8 km)

■ Patrimoine historique

MH les plus proches : Château du Coudray Montbault à Lys-Haut-Layon (6,5 km); Château de Passavant et Eglise-Saint-Etienne à 7,5 km, dans le site inscrit du Village et Château de Passavant-sur-Layon



Synthèse de la zone d'étude

Atouts de la zone

- Située dans les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR) de la commune
- Eloignée de plus de 6km de tout monuments historiques et sites protégés
- L'absence de zones naturelles protégées (sites NATURA 2000, ZNIEFF...)
- Un bon gisement en vent : 7 m/s à 100 m de hauteur
- Un potentiel technique maximal de 3 éoliennes.



Historique du projet

Date	Évènement
Depuis 2021	1 ^{er} Contacts avec la mairie de Saint-Paul-du-Bois et étude de pré-faisabilité en interne
Avril 2023	Délibération favorable du conseil municipal pour le lancement de l'étude foncière
Avril 2023	Rencontre avec les propriétaires fonciers
Aout 2023	Rencontre avec M le Maire
Septembre 2023	Article dans la gazette communale
Septembre 2023	Lancement de l'étude environnementale et information mairies/propriétaires/exploitants
Janvier 2024	Installation du mât de mesure d'activité des chiroptères
Janvier 2024	Rencontre avec M le Maire
Février 2024	Inscription de la ZIP dans les ZAEnR de la commune
Avril 2024	Distribution d'un bulletin d'information
Avril 2024	Rencontre avec M. le Maire
Printemps 2024	Lancement des études acoustique et paysagère
Juin 2024	Délibération favorable pour la signature d'un convention voiries
Novembre 2024	Campagne acoustique + proposition d'intégration du territoire au capital
Janvier 2025	Présentation du projet devant le conseil municipal
Avril 2025	Distribution d'un second bulletin d'information et invitation à l'exposition publique
8 avril 2025	Rencontre avec la Communauté d'Agglomération du Choletais
9 et 18 avril 2025	Exposition publique en mairie de Saint-Paul-du-Bois

Les études menées

L'étude environnementale



Les inventaires
(un cycle biologique)



Les effets du projet
Les mesures



Le suivi environnemental
du parc

L'étude paysagère et patrimoniale



L'état initial



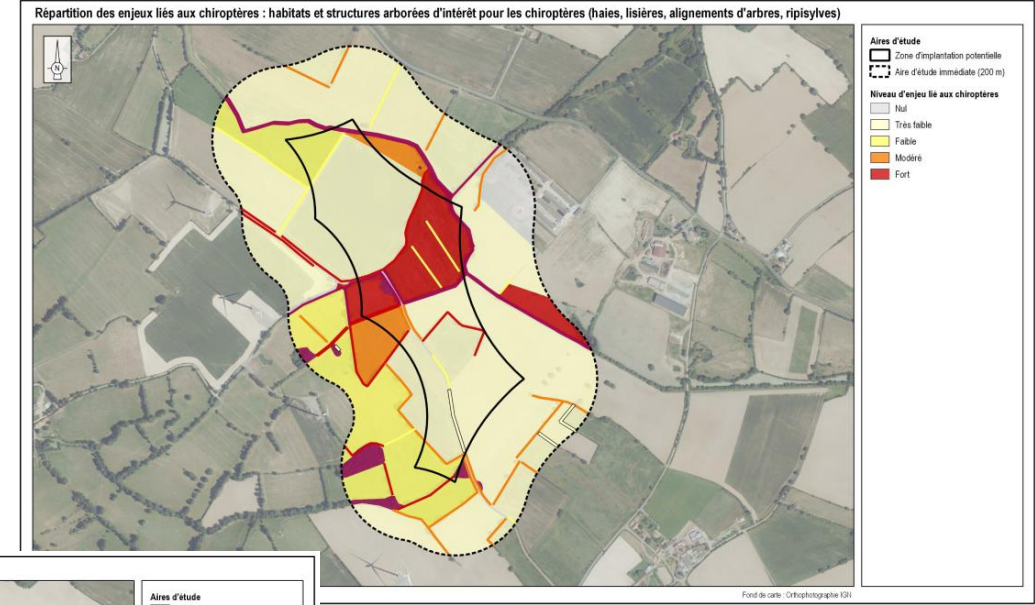
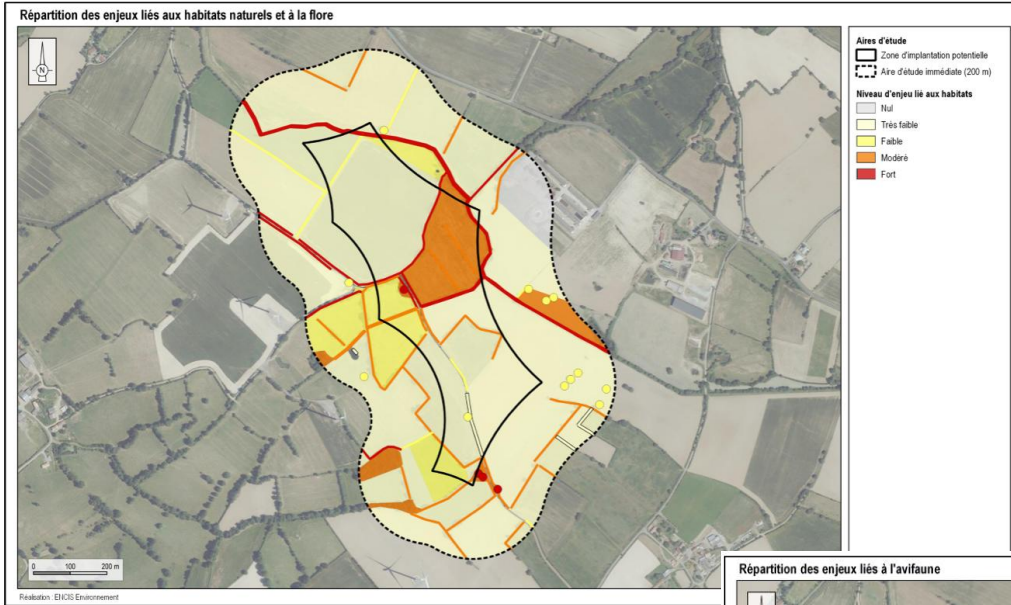
Choix de la meilleure
implantation



Le rendu du projet
Les mesures

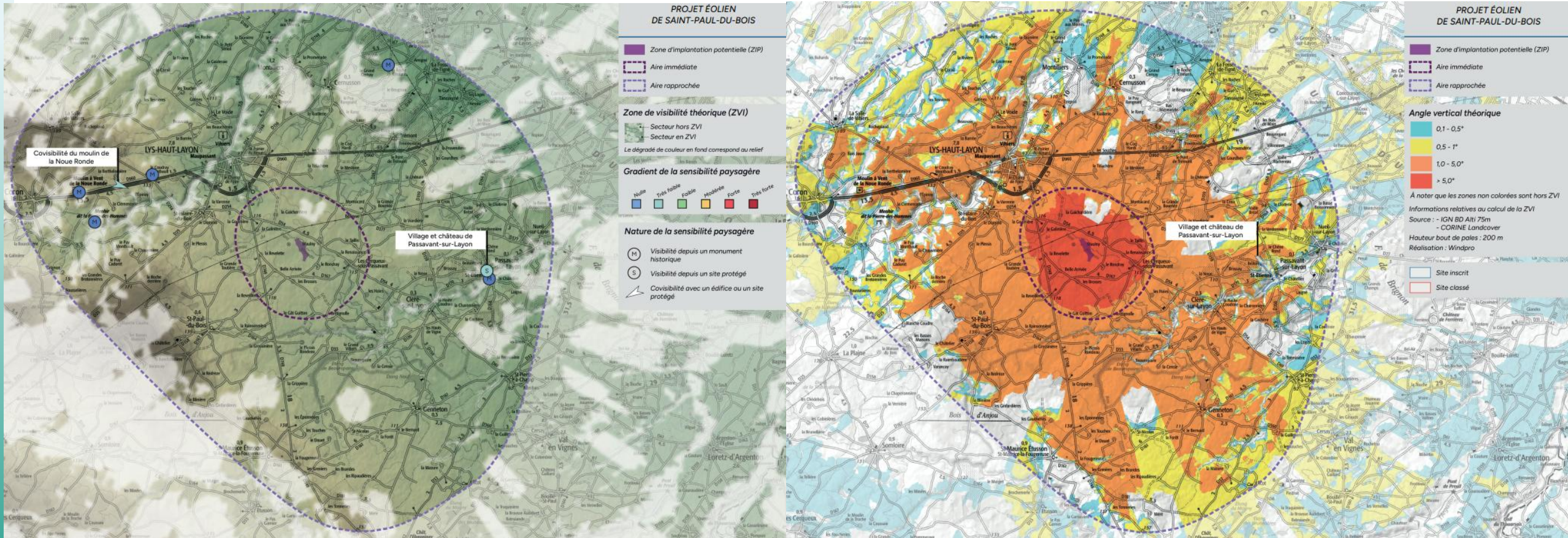
Les études menées

Inventaires de l'étude environnementale : localisation des enjeux



Les études menées

Etat initial paysager

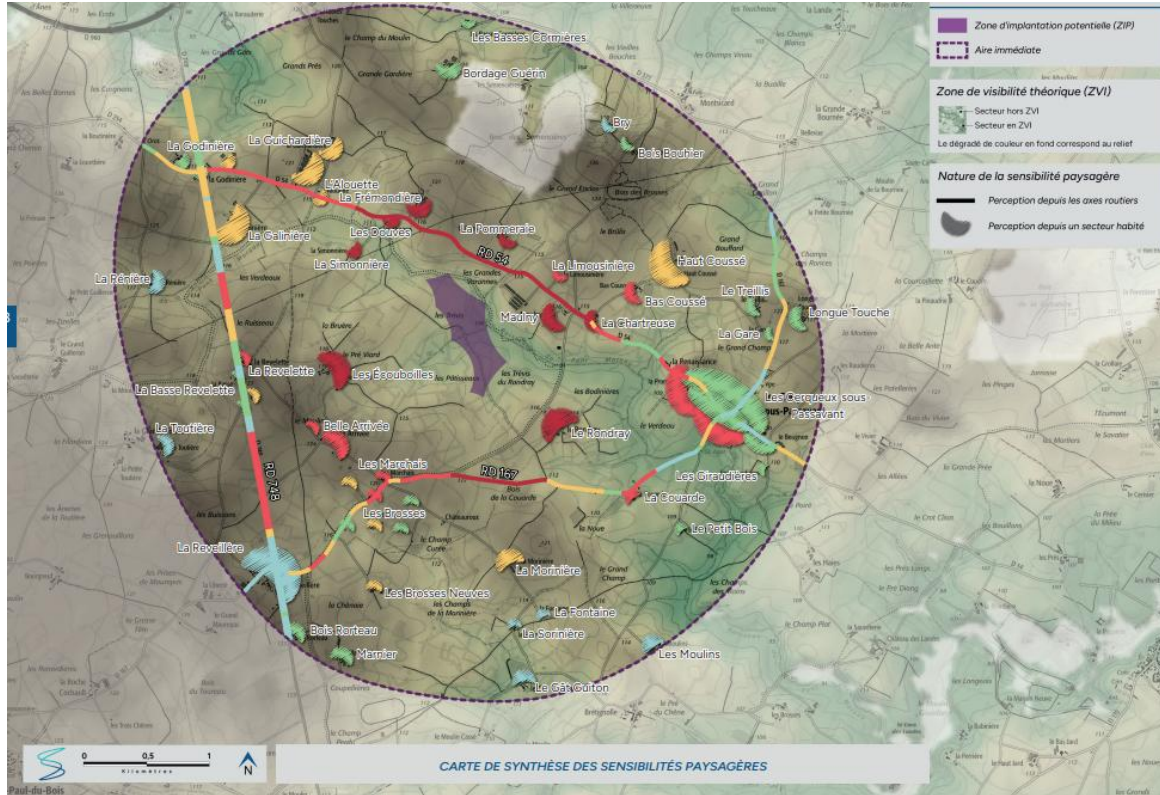


Patrimoine : Zone Visibilité théorique (ZVI) peu étendu. Sensibilité très faible et nulle depuis les monuments historiques du secteur

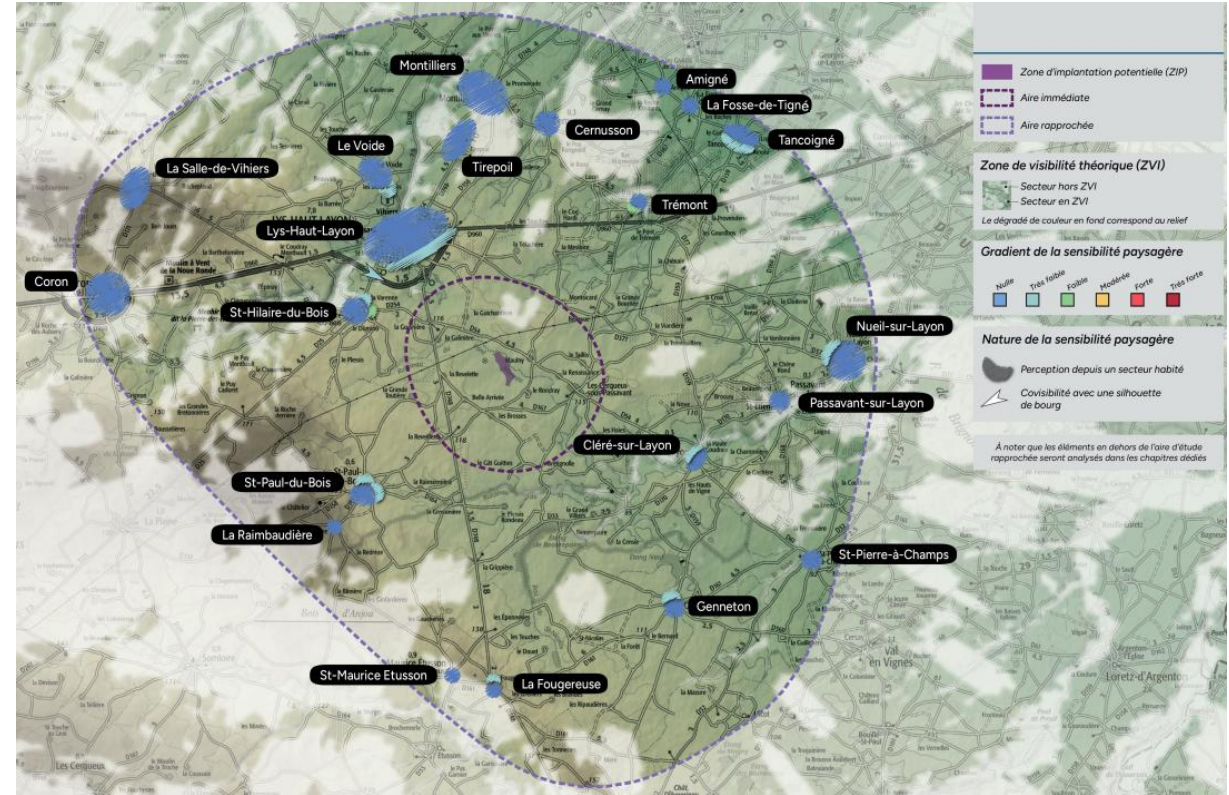
- **Monument historique le plus proche:**
Château du Coudray à 7km
- **Site protégé le plus proche:**
Village et château de Passavant sur Layon à 6,8km

Les études menées

Etat initial paysager

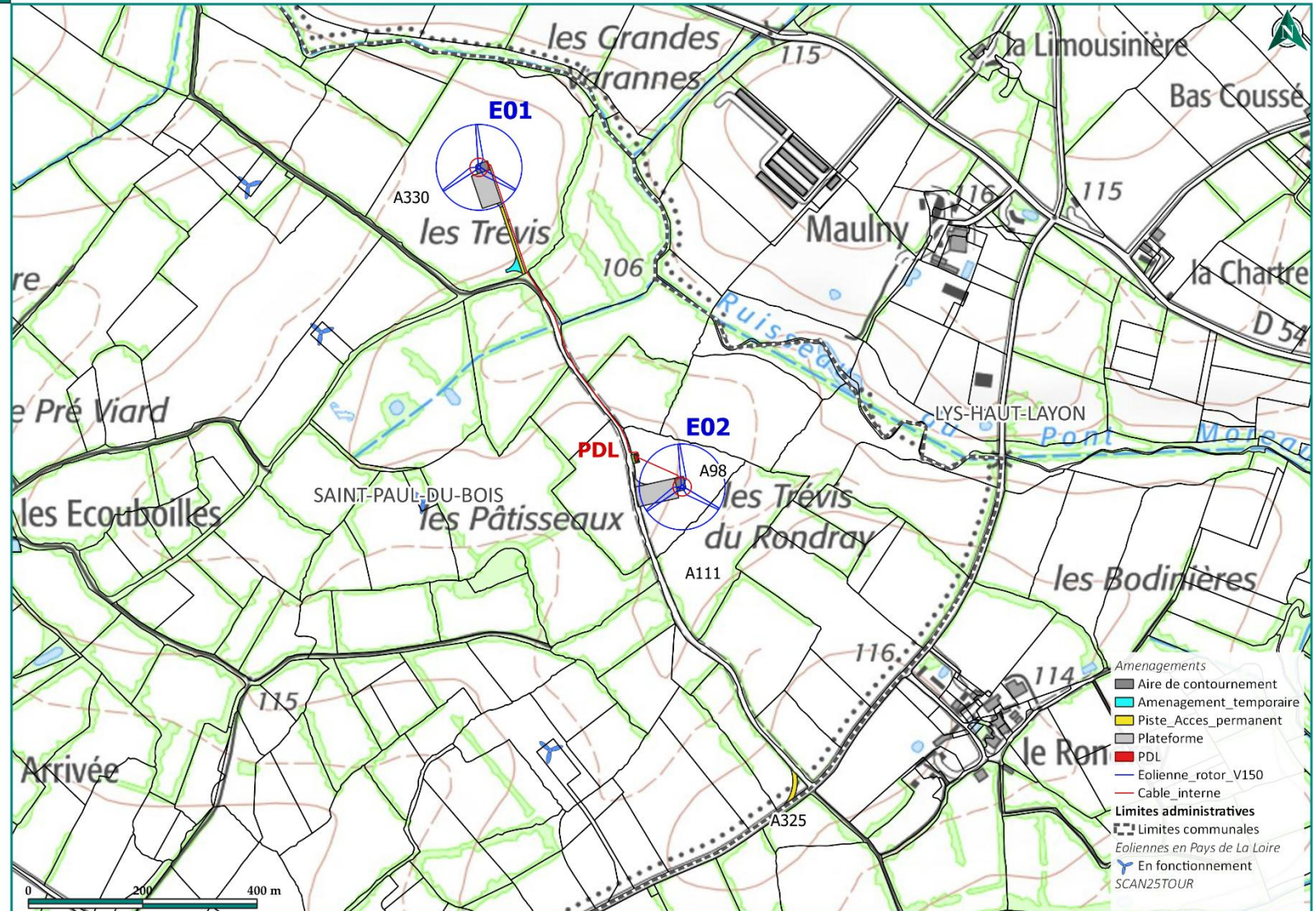


Habitats: Enjeux plus importants depuis les quelques hameaux situés en bordure de zone, les sensibilités se réduisent ensuite rapidement avec la distance



Réseau routier : Peu de sensibilité depuis le réseau routier, de par les nombreux masques végétaux. Quelques vues sur le projet depuis les RD voisines

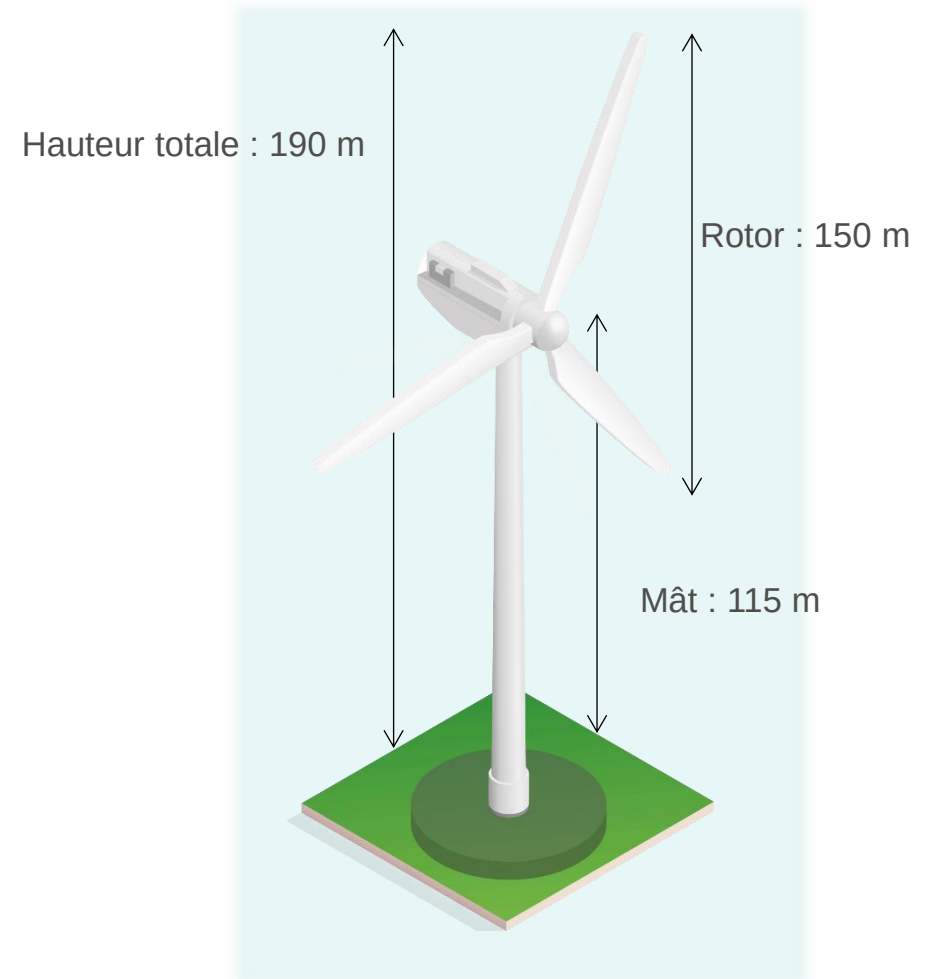
Implantation du projet



Description du projet

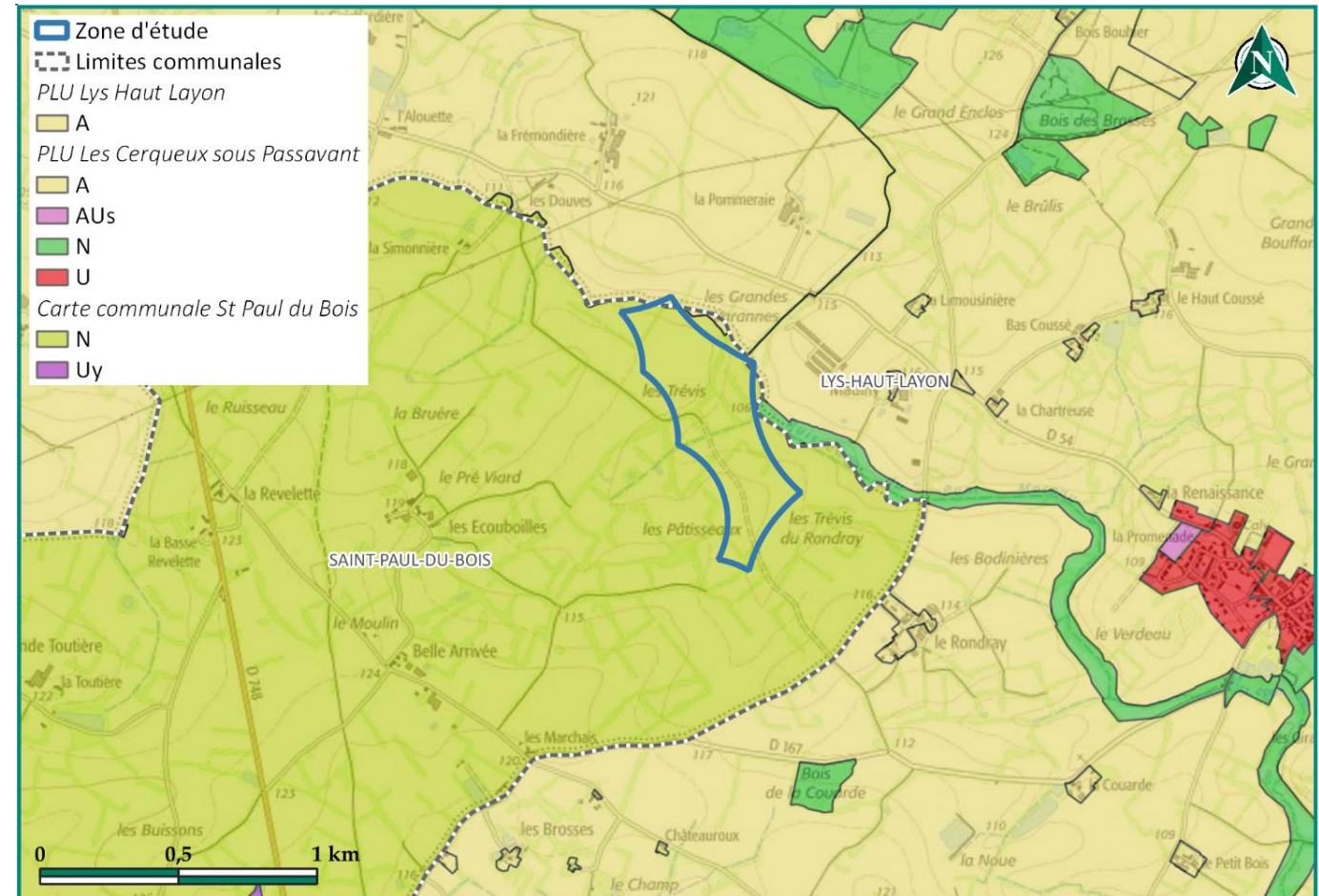
Caractéristiques techniques

Nombre d'éoliennes :	2
Diamètre de rotor :	150 m
Hauteur maximale :	190 m
Garde au sol :	44 m
Puissance unitaire :	4,5 MW
Puissance totale :	9 MW
Aménagements et accès :	



Cohérence de la ZIP avec les documents d'urbanisme

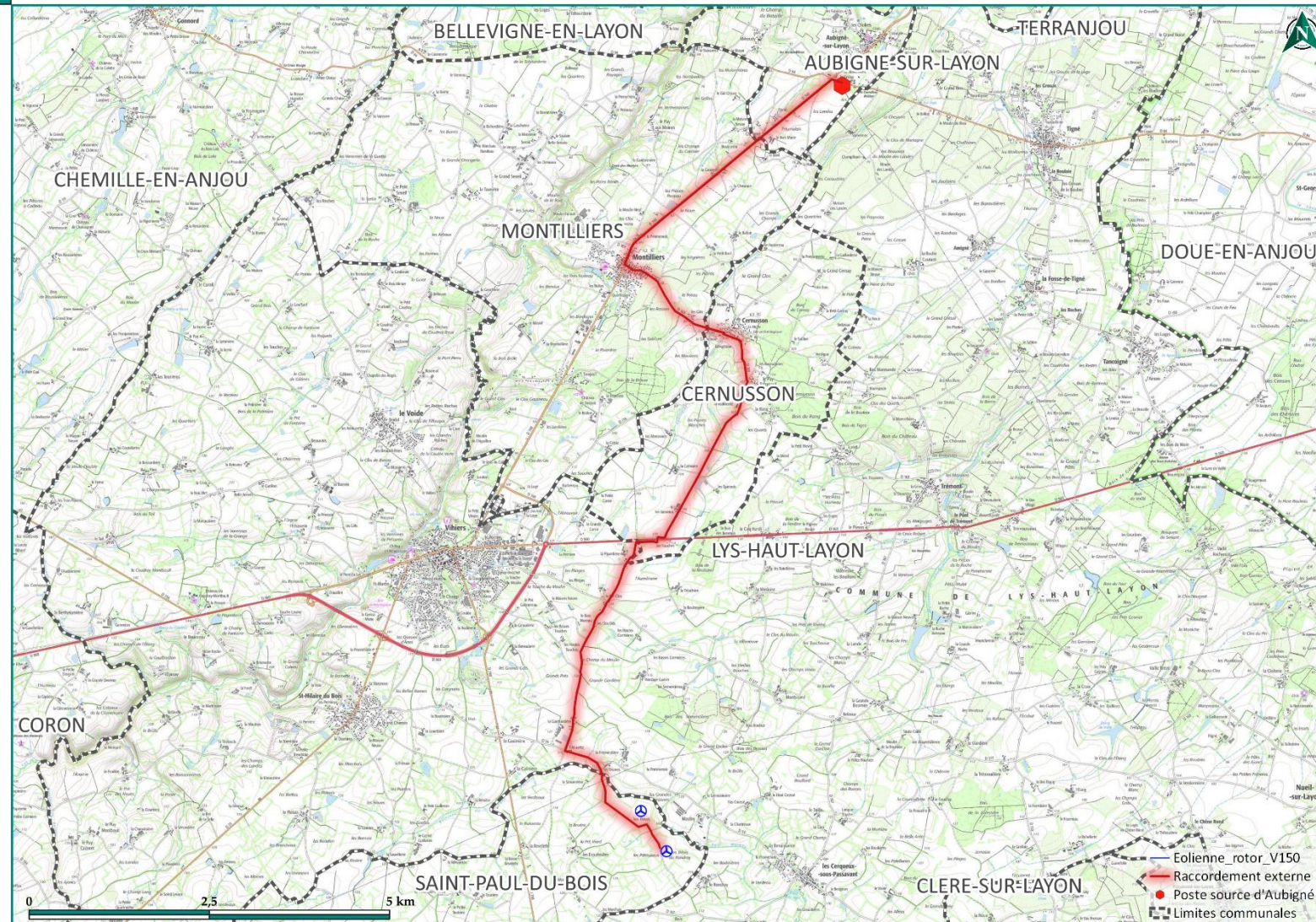
- Majorité de la ZIP en zone agricole N de la carte communale de St-Paul-du-Bois
- Partie de la ZP sur Lys-Haut-Layon en zone A
- Eloignement minimal de 500m avec les zones Urbanisés ou A Urbaniser respecté



Raccordement envisagé

- **Poste source d'Aubigné:**
Environ 14,8km de câble

Remarque : Le raccordement final dépendra de la solution de raccordement proposée par le Gestionnaire du Réseau de Distribution au moment de la demande de raccordement, à savoir après autorisation du projet.





| Questions / Réponses



03 Votre interlocuteur

Un groupe expérimenté



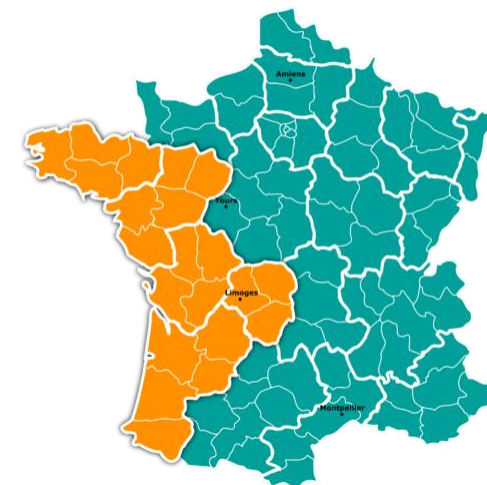
Multi énergétique Suisse



6000 collaborateurs, **30 pays**



Expertise de **110 ans** de production électrique



Une entreprise pionnière créée en **1993**



100 collaborateurs, **6 agences** en France



Plus de **1000 MW** déjà installés en France

Nos métiers

Développement



Construction



Exploitation - Maintenance



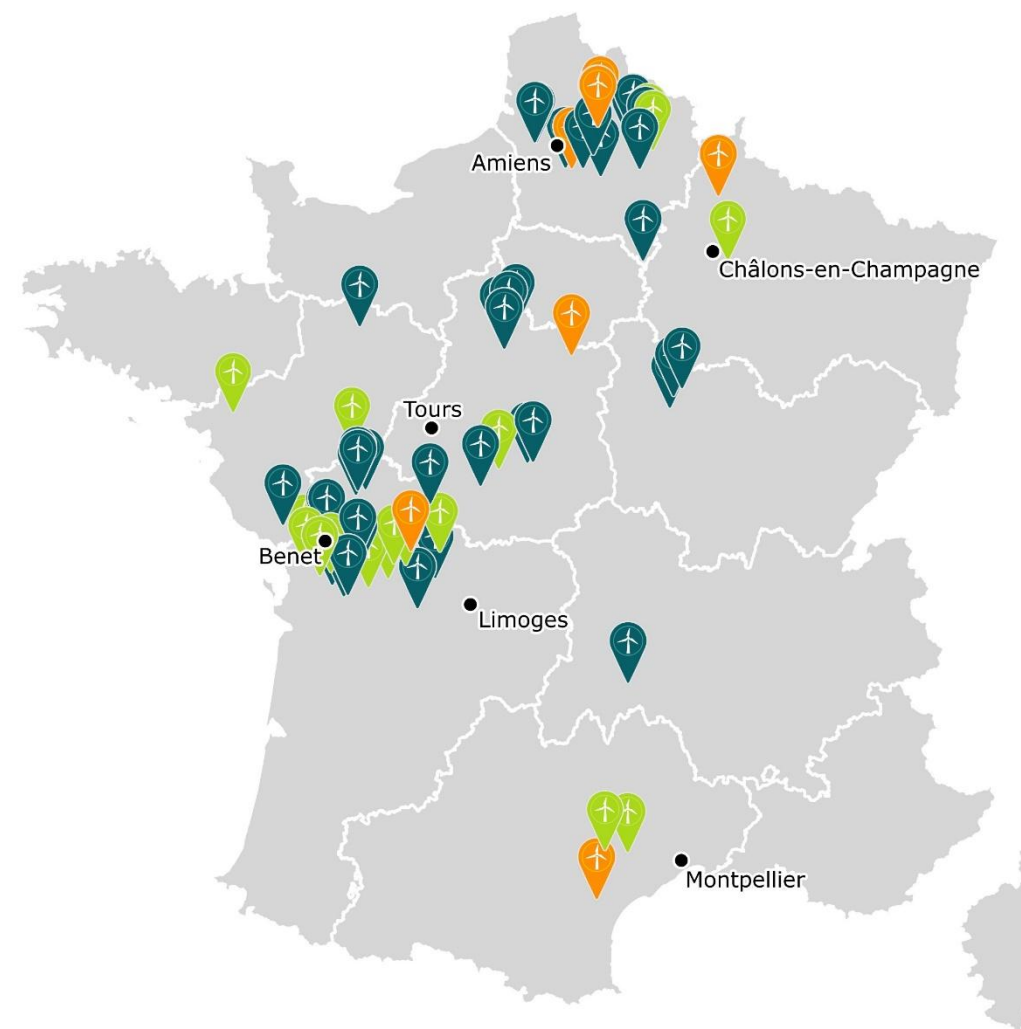
Nos parcs éoliens

Parcs développés et construits **65**

1061 MW

Parcs autorisés et en construction **558 MW**

Projets en étude **2000 MW**



Parcs autorisés



Parcs en
construction



Parcs développées
et construits



| Questions / Réponses

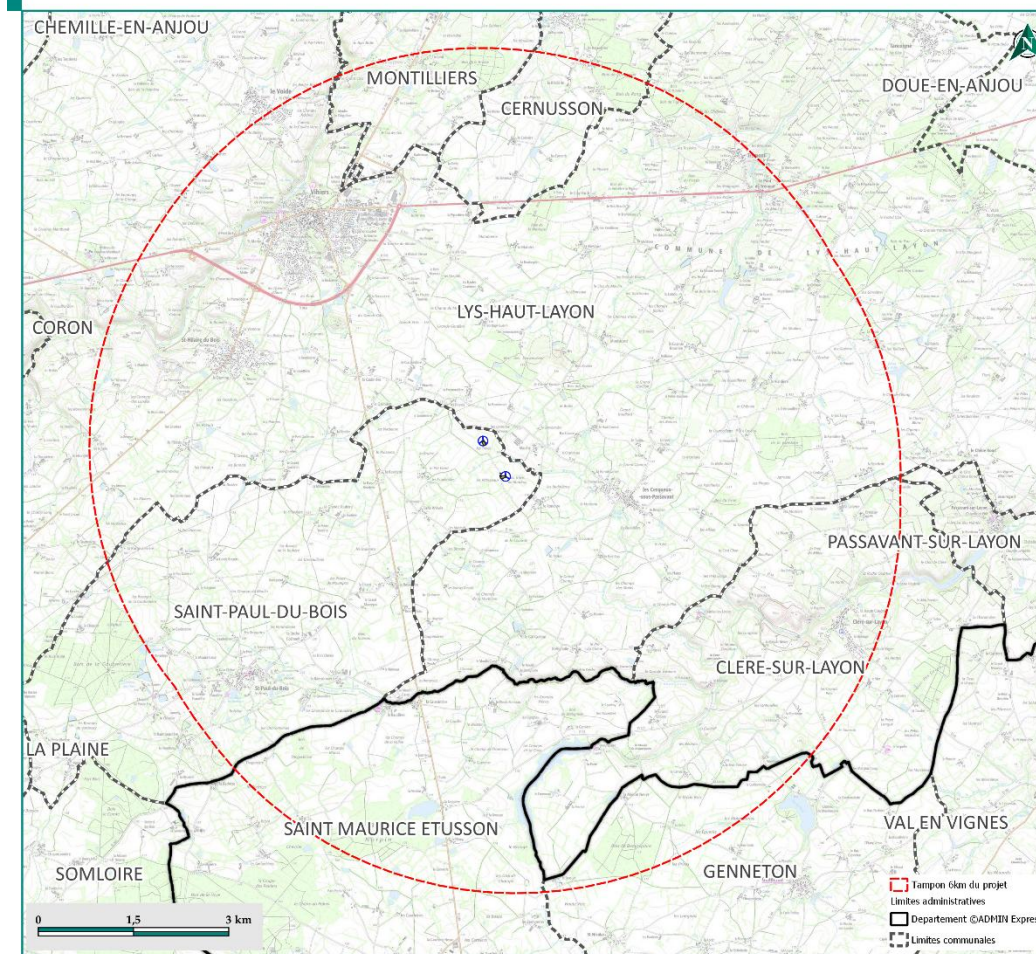


04 Le comité de projet

Le périmètre du comité de projet

8 communes + la CA du Choletais concernés dans un rayon de 6 km :

- Saint-Paul-du-Bois
- Lys-Haut-Layon
- Montilliers
- Cernusson
- Passavant-sur-Layon
- Cléré-sur-Layon
- Genneton
- Saint-Maurice-Etusson



Rôle de la mairie dans le projet

- ✓ Convention d'utilisation des chemins
- ✓ Mesures d'accompagnement
- ✓ Comité de projet réglementaire
- ✓ Remarques sur le Résumé Non Technique avant dépôt

Développement
du projet

Instruction

- ✓ Enquête publique : délibération du Conseil Municipal
- ✓ Participation à une CDNPS éventuelle

- ✓ Collecte participative
- ✓ Ouverture au capital
- ✓ Financement/consignation projet de transition énergétique/biodiversité

Financement

Construction

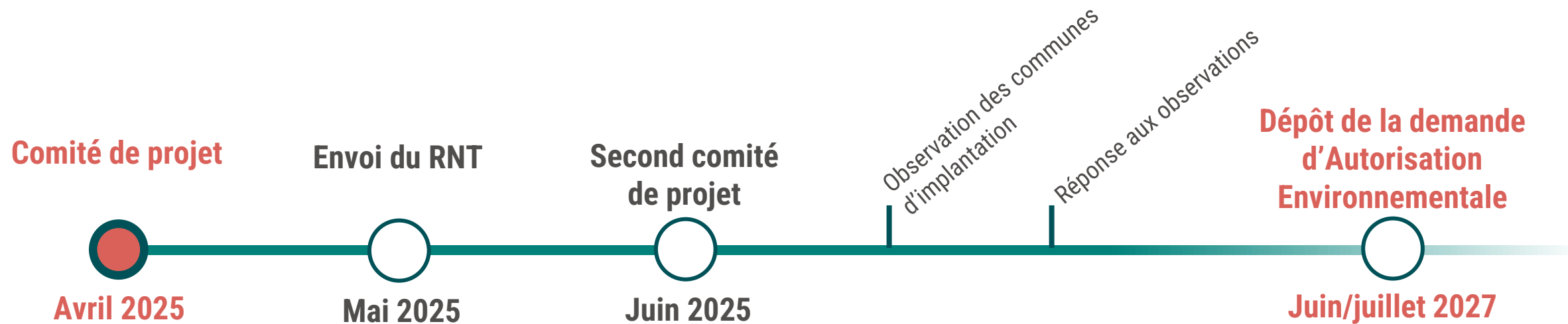
- ✓ Constats voirie (avant/après travaux)

- ✓ Retombées fiscales

Exploitation

Comité de suivi, communication, information, partenariats

Proposition d'agenda



- Observations

Envoi aux communes d'implantation et limitrophes + communes du rayon de 6km pour information



| Merci de votre attention !